

Le contenu de ce document relève de documents émis par les partenaires et collaborateurs de l'OFAC et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'OFAC, de la COMIFAC ou de tout bailleur de fonds associé.

Formulaire d'informations du projet

ECOFA
5

nom **Conservation et Utilisation Rationnelle des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale - Phase 5**

P.1.1 Informations générales

Type d'initiative:

Nom du projet:

dénomination / acronyme:

Date de début:

Date de fin:

Objectif général:

Objectifs particuliers:

site web:

Flyer ou document de présentation:

Observations:

Dernière mise à jour: MAYAUX Philippe 26 Novembre 2013 (21:25)

P.1.2 Budget

Source de financement:

Budget total:

Devise du Budget total:

Observations:

P.1.3 Localisation (zone d'activités)

i Décrivez la zone d'activité du projet de manière aussi précise que possible. Sélectionnez une seule échelle correspondant à la plus petite entité géographique pour pouvoir mieux affiner la recherche.

- **Mondial**: projet travaillant sur tous les continents
- **Continental**: projet travaillant sur un ou plusieurs continents (sélectionner les continents)
- **Régional**: projet travaillant sur une ou plusieurs régions africaines (sélectionner les régions - Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique Australe)
- **National**: projet travaillant sur un ou plusieurs pays d'Afrique Centrale (sélectionner les pays)
- **Aires protégées**: projet travaillant sur une ou plusieurs aires protégées, y compris dans des pays différents (sélectionner les aires protégées)
- **Niveaux administratifs**: projet travaillant sur une ou plusieurs provinces (sélectionner les provinces)
- **Concessions**: projet travaillant sur une ou plusieurs concessions forestières, y compris dans des pays différents (sélectionner les concessions)
- **Paysages**: projet travaillant sur un ou plusieurs paysages du PFBC (sélectionner les paysages)
- **Shape file**: shape file de localisation du projet (à télécharger)

Niveau:

Shape file (optionnel):

P.1.4 Domaines d'intervention

Domaine principal:

Domaine secondaire:

Activités générales:

- Appui technique
- Travaux de terrain
- Appui institutionnel
- Suivi-Evaluation/Audit/Etude d'impact
- Formation/Communication
- Recherche
- Etude
- Autres

P.1.5 Organisation

Organigramme:

Existence d'un Comité de Pilotage/suivi:

Fréquence des réunions:

P.2.1 Leader du projet

P.2.2 Partenaire Institutionnel

P.2.3 Partenaire Opérationnel

P.2.4 Partenaire Financier

P.2.5 Partenaire de Recherche

P.3.1 Axes Prioritaires d'intervention

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 1 : Harmonisation des politiques forestières et environnementales

Objectif stratégique 1.1 : Actualiser, harmoniser et mettre en oeuvre les politiques forestières et environnementales **Objectif opérationnel 1.1.1** : Respecter les engagements pris dans le cadre des Conventions et Accords internationaux et sous-régionaux signés et/ou ratifiés **Objectif opérationnel 1.1.2** : Renforcer et harmoniser les politiques, les cadres institutionnels et les législations nationales **Objectif opérationnel 1.1.3** : Mettre en oeuvre de façon concertée les politiques forestières et environnementales et les législations nationales

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 2 : Gestion et valorisation durable des ressources forestières

Objectif stratégique 2.1 : Assurer la préservation des écosystèmes forestiers dans un processus concerté d'aménagement du territoire **Objectif opérationnel 2.1.1** : Renforcer la planification et la sécurisation du territoire forestier **Objectif opérationnel 2.1.2** : Améliorer les connaissances qualitatives et quantitatives sur les ressources forestières et fauniques **Objectif opérationnel 2.1.3** : Assurer l'aménagement des écosystèmes forestiers **Objectif stratégique 2.2** : Valoriser les ressources forestières et promouvoir la transformation plus poussée du bois **Objectif opérationnel 2.2.1** : Améliorer la prise en compte de la valeur économique du secteur forêts et environnement dans la comptabilité nationale et dans les statistiques régionales **Objectif opérationnel 2.2.2** : Améliorer la valeur ajoutée de l'exploitation et la transformation des ressources forestières **Objectif opérationnel 2.2.3** : Renforcer la légalité et promouvoir la certification forestière

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 3 : Conservation et utilisation durable de la diversité biologique

Objectif stratégique 3.1 : Promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique **Objectif opérationnel 3.1.1** : Renforcer le réseau des aires protégées nationales et transfrontalières représentatifs de tous les écosystèmes terrestres, aquatiques et marins **Objectif opérationnel 3.1.2** : Assurer le suivi écologique de la biodiversité dans les AP et en dehors **Objectif opérationnel 3.1.3** : Promouvoir la valorisation économique des aires protégées, de la filière faune et le développement de l'écotourisme **Objectif opérationnel 3.1.4** : Renforcer les mesures et les capacités de surveillance pour lutter contre le braconnage et la criminalité faunique **Objectif opérationnel 3.1.5** : Promouvoir la labellisation de la gestion durable et la valorisation des aires protégées (AP, APT, AMP) **Objectif stratégique 3.2** : Assurer l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques **Objectif opérationnel 3.2.1** : Elaborer et mettre en oeuvre des stratégies APA

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 4 : Lutte contre les effets du changement climatique et la désertification

Objectif stratégique 4.1 : Promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique **Objectif opérationnel 4.1.1** : Développer et mettre en oeuvre les stratégies nationales d'adaptation aux changements climatiques **Objectif opérationnel 4.1.2** : Développer et mettre en oeuvre des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques **Objectif stratégique 4.2** : Inverser la tendance à la dégradation des forêts et des terres **Objectif opérationnel 4.2.1** : Mettre en oeuvre les plans d'action nationale et sous-régionale de lutte contre la désertification **Objectif opérationnel 4.2.2** : Développer et mettre en oeuvre des programmes nationaux de reboisement forestier

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 5 : Développement socio-économique et participation multi-acteurs

Objectif stratégique 5.1 : Améliorer la contribution du secteur forestier au développement économique et au bien-être des populations **Objectif opérationnel 5.1.1** : Accroître la contribution du secteur forestier aux économies des Etats **Objectif opérationnel 5.1.2** : Mettre en place et opérationnaliser les cadres juridiques et institutionnels de répartition équitable et de gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et fauniques **Objectif opérationnel 5.1.3** : Favoriser le développement d'activités génératrices d'emplois et de revenus en milieu forestier **Objectif opérationnel 5.1.4** : Promouvoir la gestion communautaire et décentralisée des ressources forestières **Objectif stratégique 5.2** : Renforcer la participation de toutes les parties prenantes, notamment les populations vulnérables, à la gestion forestière **Objectif opérationnel 5.2.1** : Opérationnaliser les réseaux sous régionaux et les plates-formes de concertation multi-acteurs **Objectif opérationnel 5.2.2** : Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des organisations de la société civile (OSC) **Objectif opérationnel 5.2.3** : Renforcer la participation active des populations vulnérables à la gestion des ressources forestières

AXE PRIORITAIRE D'INTERVENTION 6 : Financements durables

Objectif stratégique 6.1 : Développer et opérationnaliser des mécanismes de financement durable et de paiement des services environnementaux pour une gestion durable des forêts **Objectif opérationnel 6.1.1** : Mettre en place le mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC **Objectif opérationnel 6.1.2** : Promouvoir la taxation et les autres compensations pour les services environnementaux **Objectif opérationnel 6.1.3** : Développer des mécanismes novateurs de financement

P.3.2 Axes Transversaux

AXE TRANSVERSAL 1 : Formation et renforcement des capacités

Objectif opérationnel 1.1 : Développer, harmoniser et mettre en oeuvre les curricula et programmes de formation adaptés aux exigences actuelles et futures **Objectif opérationnel 1.2** : Promouvoir les formations spécialisées de qualité en Afrique Centrale **Objectif opérationnel 1.3** : Créer et/ou renforcer des pôles d'excellence dans la sous-région

AXE TRANSVERSAL 2 : Recherche-développement

Objectif opérationnel 2.1 : Développer, harmoniser et mettre en oeuvre les programmes de recherche adaptés aux politiques forestières nationales et orientations sous-régionales **Objectif opérationnel 2.2** : Mettre en place un cadre de concertation et renforcer les partenariats entre la recherche et les autres parties prenantes **Objectif opérationnel 2.3** : Promouvoir le dialogue entre les scientifiques et les politiques pour la valorisation des résultats de la recherche

AXE TRANSVERSAL 3 : Communication, sensibilisation, information et éducation

Objectif opérationnel 3.1 : Elaborer, actualiser et mettre en oeuvre une stratégie de communication sous-régionale et au niveau national **Objectif opérationnel 3.2** : Développer et opérationnaliser des mécanismes de partage et d'échanges d'information sur le secteur forêts-environnement **Objectif opérationnel 3.3** : Promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale

P.4.1 Synergies /collaborations avec d'autres projets

Projet lié:

Type de relations:

Description:

P.4.2 Resultats principaux

Type:

Description:

Upload:

P.4.3 Leçons apprises

Description:

P.4.4 Documents publics

Titre du document:

Résumé:

Fichier: